



HAL
open science

La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique

Michèle Villetard, Michèle Villetard

► To cite this version:

Michèle Villetard, Michèle Villetard. La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique : La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique les châtiments corporels, la discipline du corps dans la formation de l'homme instruit, les contraintes corporelles imposées par les lieux d'enseignement.. Les chantiers de la création, 2020, Les chantiers de la création, 12, pp.1-15. 10.4000/lcc.3344 . hal-04451365

HAL Id: hal-04451365

<https://hal.science/hal-04451365>

Submitted on 11 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique

les châtiments corporels, la discipline du corps dans la formation de
l'homme instruit, les contraintes corporelles imposées par les lieux
d'enseignement.

Michèle Villetard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lcc/3344>

DOI : 10.4000/lcc.3344

ISSN : 2430-4247

Éditeur

Université Aix-Marseille (AMU)

Référence électronique

Michèle Villetard, « La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique », *Les chantiers de la création* [En ligne], 12 | 2020, mis en ligne le 01 avril 2020, consulté le 28 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lcc/3344> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lcc.3344>

Ce document a été généré automatiquement le 28 avril 2020.

Tous droits réservés

La mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique

les châtiments corporels, la discipline du corps dans la formation de l'homme instruit, les contraintes corporelles imposées par les lieux d'enseignement.

Michèle Villetard

- 1 L'objet de cet article est la mise à l'épreuve du corps dans l'éducation romaine antique. Nous étudierons successivement la violence dans l'enseignement, puis la discipline du corps dans la formation de l'homme instruit et enfin, un aspect plus inédit, les contraintes corporelles imposées par les lieux d'enseignement.

La violence dans l'enseignement à l'époque romaine

- 2 Nous commençons par un aspect assez connu, qui est la violence sous ses différents aspects : violence dans les rapports entre élèves et étudiants et violence de l'enseignant à l'encontre des élèves.

La violence dans les rapports entre étudiants

- 3 Les bagarres entre élèves sont certainement de tout temps, comme la facétie, voire la méchanceté de certains élèves, comme en témoigne, pour l'époque romaine, une des scènes représentées sur la mosaïque dite de Kimbros, datée du IV^e siècle¹. Sur l'un des panneaux, un personnage masculin tire les cheveux de *Mènisus*, « Dénonciation », et à droite, Marianos et Priskos Monimoy transportent Kimbros, vraisemblablement pour le passer à la couverture². On comprend que Kimbros a dû dénoncer ses camarades et qu'il en subit les représailles ! Les jeunes étudiants qui arrivent de la province d'Asie au Pirée et à Athènes -c'est le cas d'Eunape originaire de Sardes en Lydie- sont accueillis dans la maison du maître, Prohérésius, par les rires et les moqueries des étudiants déjà présents³. Prohérésius demande, après la guérison d'Eunape, à ses autres étudiants, de l'emmener au bain public en lui épargnant toute moquerie et plaisanterie⁴. Il est

courant aussi que le nouveau venu dans un cours se fasse chahuter par les plus anciens, même s'il s'agit d'un ami, comme en témoigne Zacharie lors de son arrivée à la faculté de droit de *Berytus*, l'ancienne Beyrouth⁵. Dans les universités de droit, on pratiquait des comportements s'apparentant nettement au bizutage. L'empereur Justinien au VI^e siècle tenta d'y mettre fin⁶.

- 4 Cependant les spécificités de l'enseignement dans le monde romain expliquent certaines formes particulières de violence. Sauf exception, il s'agit d'un enseignement privé et même si le maître est recruté par la municipalité -voire dans des cas exceptionnels par le représentant de l'empereur- il y a nécessairement concurrence entre les enseignants, le nombre d'étudiants venant travailler auprès d'un maître attestant la qualité de ce dernier. La rivalité violente des étudiants les uns envers les autres est l'expression de la rivalité entre les professeurs : ils constituent autour du maître un *choros*, une bande armée dirigée par un chef et ils s'affrontent violemment comme en témoigne Libanios, lorsqu'il rapporte ses années d'étude à Athènes :

Depuis mon enfance, j'ai entendu raconter les combats que se livrent en pleine Athènes les équipes d'étudiants, les matraques, les couteaux et les pierres et les blessures, et les procès qui s'ensuivaient, les plaidoiries et les jugements sur preuves, et que les étudiants sont prêts à tout oser dans leur désir de promouvoir le prestige de leurs patrons. (*Autobiographie*, 19).

- 5 Les problèmes religieux accentuent les conflits entre étudiants. Ainsi, Horapollon, maître païen du IV^e siècle à Alexandrie, est chassé de la ville après que ses étudiants s'en sont pris à un étudiant chrétien⁷. Il y a des faits bien connus : la destruction du Serapeum d'Alexandrie en 391 par des chrétiens fanatiques⁸ ; le meurtre d'Hypatie, mathématicienne et philosophe néoplatonicienne en 415, par des moines sectaires⁹.
- 6 La violence des étudiants ou au moins l'indiscipline à l'égard du maître est largement répandue, elle aussi. Libanios, devenu professeur, se plaint avec humour des étudiants perturbateurs, qui arrivent en retard, n'écoutent rien, font du bruit¹⁰... Augustin maugrée contre les étudiants perturbateurs de Carthage et espère trouver à Rome des étudiants plus disciplinés :
- On m'y faisait espérer des élèves plus tranquilles, soumis à une discipline plus sévère, et qui n'allaient point se jeter en désordre et avec insolence dans la classe d'un autre maître que le leur, dont l'entrée leur était formellement interdite, à moins qu'ils n'eussent obtenu de lui une permission¹¹. (*Confessions* 5.8.14).
- 7 Le maître, selon Juvénal, est parfois directement insulté ou maltraité par ses élèves¹². Mais la forme de violence la plus documentée par les textes et l'iconographie est celle du maître à l'encontre des élèves¹³.

Les châtiments corporels

- 8 L'iconographie nous renseigne de manière indubitable sur la pratique des châtiments corporels à l'école. Sur une fresque de Pompéi on voit une scène de fustigation¹⁴ : la classe se déroule sous le portique du forum ; à droite, un élève dénudé est suspendu au cou d'un camarade, un autre lui tient les jambes, pendant qu'un auxiliaire du maître administre une correction physique avec la férule sur le postérieur de l'élève, sous le regard des badauds et dans l'indifférence des autres élèves continuant à écrire sur leurs tablettes. Une scène semblable est représentée sur la mosaïque de Kimbros : Philios, brandissant la férule, administre la punition au jeune garçon, étendu sur le ventre, la tunique relevée¹⁵. Le maître à la férule est d'ailleurs une iconographie courante¹⁶.

- 9 Des sources littéraires nombreuses témoignent aussi de la pratique des châtiments corporels. Ovide évoque les enfants dont les « mains délicates s'offrent aux férules cruelles » (*Les Amours*, 1.13.17-18, p. 34). Libanios justifie une violence « modérée¹⁷ ». Ausone, écrivain gallo-romain du IV^e siècle, s'efforce de rassurer son petit-fils terrorisé :
- Toi non plus ne tremble pas, malgré les coups nombreux qui retentissent dans la classe et la mine rechignée de ton vieux précepteur [...] Que les gémissements, que le fouet qui résonne, que l'effroi du châtiment ne t'agitent pas dès le matin, parce que le roi de la férule brandit son sceptre, parce qu'il a une riche provision de verges, parce ce qu'il a, le traître, affublé son martinet d'une molle lanière, parce que vos bancs bourdonnent d'un frémissement de terreur : oublie ce prestige du lieu, ce vain appareil d'épouvante. (*Idylles*, IV, p. 129-30).
- 10 Certains auteurs dénoncent ces pratiques : Quintilien au I^{er} siècle¹⁸, Augustin¹⁹ et Ausone²⁰ au IV^e siècle. Mais les découvertes archéologiques confirment cette violence des enseignants alors considérée comme normale. Ainsi, sur le mur de l'école de Potitus à Pompéi, on trouve les *graffiti* écrits par des élèves : « Battu » et « Battu 3 fois », ou encore dans la villa gallo-romaine d'Ahrweiler (Allemagne) : « Le fouet du cruel Gratius m'a enseigné l'écriture²¹ ».

Les autres acteurs violents

- 11 À ces acteurs violents, il faut encore en ajouter d'autres : les sophistes rivaux, le pouvoir impérial et les parents. Les violences entre étudiants sont en fait des violences entre sophistes concurrents, qui peuvent se manifester assez directement. Ainsi, Prohérésius (IV^e siècle) se fait chasser d'Athènes par ses adversaires qui ont suborné le proconsul²².
- 12 La violence du pouvoir contre les enseignants et les intellectuels est présente dans tous les États autoritaires et violents, comme l'était l'empire romain. Quelques exemples : Ovide est exilé par Auguste²³ ; Apollodore de Tyane, à l'approche de Rome, perd la plupart de ses trente-quatre disciples, qui craignent Néron²⁴. Vespasien, certes, est le premier empereur à doter les rhéteurs latins et grecs d'une pension annuelle, mais il condamne Demetrius le cynique et Helvidius Priscus²⁵ ; Domitien fait bannir de Rome et d'Italie tous les philosophes²⁶ ; Julien, en 362, interdit aux philosophes chrétiens d'enseigner²⁷ ; Justinien en 529 interdit aux philosophes et aux professeurs de droit d'enseigner à Athènes²⁸.... Plus inattendu, l'enseignant subit aussi certaines formes de violence venant des parents : il est harcelé par des parents qui le testent à tout moment à propos de ses compétences²⁹ et qui ne veulent payer qu'à proportion des progrès faits par l'enfant ou pas du tout³⁰. Orbilius qui enseigna à Rome à partir de 63 avant J.-C. et qui devait être le maître d'Horace, écrivit un livre intitulé le *Souffre-douleur* (Περιαλγής), où, rapporte Suétone, il se plaignait des mauvais traitements subis par les enseignants³¹.
- 13 Nous venons donc de voir les différents aspects, nombreux sous lesquels se manifestait la violence dans l'enseignement à l'époque romaine. Voyons comment se manifeste la discipline du corps dans la formation de l'honnête homme³².

La formation de l'honnête homme et la discipline du corps

La maladie, la mort des enfants

- 14 L'enfant ou l'adolescent est confronté à la maladie et au risque de mort précoce³³. La mortalité infantile dans l'empire romain était importante ; certes, le calcul en est impossible ; on estime cependant que dans toutes les populations antérieures à la vaccination, la mortalité touchait entre 40 et 50% des enfants au cours de leur première année³⁴. Dans l'empire romain, comme partout, les enfants sont sujets à la maladie. Dans la mesure où elle est très souvent mortelle, elle est redoutée. Sur la mosaïque de Kimbros nous voyons Marianos rendant visite au jeune garçon couché dans un lit, sur lequel est penchée Nosos, personnification de la maladie, avec sa face verte³⁵. Libanios, dans son *Autobiographie* révèle que beaucoup de ses étudiants tombent malades et meurent³⁶. Sur un grand nombre de sarcophages d'enfant sont représentées des scènes d'enseignement, comme sur le sarcophage de Marcus Cornelius Staius conservé au Louvre³⁷ : ce *topos* souligne le fait que les parents ont donné à l'enfant décédé la formation qui est celle du futur citoyen romain. Plus surprenant, certaines inscriptions de monuments funéraires attribuent à l'excès d'étude la mort d'enfants prodiges. C'est le cas pour le « Sarcophage d'un jeune poète » du Louvre³⁸. La partie frontale représente, de manière allégorique l'enfance du poète, puis le jeune homme récitant ses vers et enfin, l'apothéose du défunt. Le jeune homme est représenté en toge, de face, assis, un *rotulus* déployé dans la main gauche, la main droite levée dans le geste de l'orateur en train de parler. À Rome, sur le monument funéraire à Sulpicius Maximus, un enfant en toge est représenté en train de réciter un poème de sa composition. Les inscriptions rappellent que le jeune poète, mort à 11 ans, avait participé brillamment en 94 à un concours de poésie grecque contemporaine où s'affrontèrent cinquante-deux poètes³⁹ et il avait ravi les spectateurs par sa bravoure et ses compositions⁴⁰.

La formation rhétorique, la discipline de la voix et les codes vestimentaires

- 15 Moins violente que la maladie ou la mort, la formation rhétorique, passage obligé d'une éducation accomplie, implique certaines contraintes corporelles⁴¹. Tout d'abord, il y a des codes vestimentaires : les orateurs, adultes ou enfants, sont représentés en toge dans la partie occidentale de l'empire ; le philosophe, lui, est barbu, vêtu du seul *pallium*, manteau lui couvrant à demi le corps⁴². Dans la vie réelle, le vêtement est onéreux, aussi, Prohérésius et son ami Héphaïstion, étudiants pauvres n'ayant qu'un seul habit et un seul manteau, font des déclamations en public à tour de rôle, avec l'habit et le manteau, l'autre restant caché sous des couvertures⁴³.
- 16 En outre, l'orateur qui va parler devant un public nombreux doit échauffer sa voix préalablement. Pline le Jeune rapporte une anecdote à ce propos : Verginius Rufus, orateur âgé, exerçant sa voix à son domicile avant une prestation devant l'empereur, a laissé tomber le *rotulus*, s'est cassé la jambe et ...en est mort⁴⁴. La lecture énergique à haute voix peut être pratiquée comme un exercice quotidien. Pline le Jeune, l'été, dans sa villa de Tusculum, après la promenade, lit « *un discours en grec ou en latin distinctement et avec énergie, non pour exercer [sa] voix mais [sa] gorge ; mais, du même coup, elle aussi s'en*

trouve fortifiée »⁴⁵. L'orateur est jugé d'abord sur l'élocution, la puissance de la voix plus que sur le contenu du discours. Regulus est un mauvais orateur, selon Plinie, à cause des défauts suivants : « manque de souffle, confusion dans la voix, bégaiement dans l'élocution, grande lenteur dans les idées, mémoire inexistante »⁴⁶. L'orateur doit être capable, au cours de sa prestation, de susciter des applaudissements ou des acclamations à certains moments particulièrement « réussis » du discours. Pour ce faire, il pouvait compter sur ses « clients » mais devait bien évidemment se défier des partisans des adversaires susceptibles de perturber sa prestation par des interruptions intempestives. Une prestation oratoire dans l'empire romain s'apparente plus à un de nos meetings politiques qu'à un cours public du Collège de France écouté dans un silence religieux⁴⁷.

La sollicitation de la mémoire

- 17 En outre l'enseignement fait un grand appel à la mémoire : le livre est rare et cher. L'oralité l'emporte sur l'écrit jusqu'à la fin de l'Antiquité. Selon Libanios, les bons élèves sont capables de reconstruire de mémoire et intégralement, après coup, le discours que le professeur vient de donner en séance publique⁴⁸. Prohérésius, devenu rhéteur, soulève l'enthousiasme du public athénien jusqu'au délire lorsque, après avoir improvisé un discours, il est capable de le redire mot pour mot, comme peuvent le confirmer les sténographes qui l'ont enregistré intégralement lors de la première performance⁴⁹. L'enseignement juridique fait appel à une mémoire prodigieuse. Dans la réforme des études promulguée par l'empereur Justinien⁵⁰ il est reproché à l'ancien programme d'être trop léger et confus. En effet, en quatre années « on faisait voir à peine soixante mille paragraphes » aux étudiants (*Constitutio. Omnen* § 1-2). À supposer qu'il y ait deux cent quatre-vingt-dix jours de cours dans l'année⁵¹, un étudiant devait donc, avant la réforme de Justinien, étudier plus de deux cents paragraphes par jour, et c'était peu, écrit le texte de la réforme ! Certes, il faut toujours se méfier des chiffres dans les textes anciens, mais ils donnent cependant un ordre de grandeur. La formation de l'honnête homme implique donc une discipline du corps, de la voix, du geste, de la posture, une capacité à susciter ou maîtriser les manifestations bruyantes de l'auditoire ainsi qu'une forte mobilisation de la mémoire.

Les contraintes corporelles imposées par les lieux d'enseignement

- 18 Nous souhaitons aborder pour finir un thème inédit relativement à l'enseignement dans l'Antiquité : les contraintes corporelles imposées par les lieux d'enseignement. Elles sont fortes lorsque l'enseignement se donne en plein air, mais les structures architecturées imposent elles aussi des postures corporelles particulières.

L'enseignement en dehors de structures bâties spécifiques

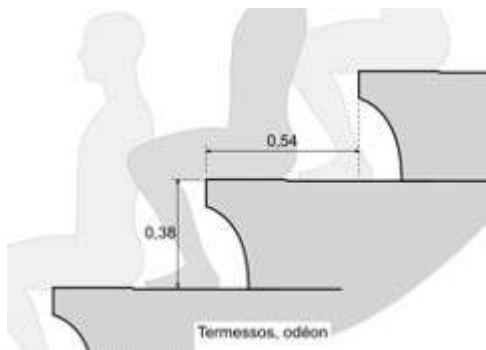
- 19 Pour nous, l'école est à la fois une institution et un lieu architecturé, spécifique et indépendant. Aller à l'école, c'est recevoir une instruction en se rendant en un lieu dédié exclusivement à cette activité. Cette situation, qui est une évidence pour nous, n'en est pas une au regard de l'histoire de l'humanité : l'enseignement s'est donné et se donne encore souvent à l'air libre. C'était le cas dans l'empire romain, surtout pour

l'enseignement élémentaire⁵². Si l'enseignant n'est pas assez riche pour louer un local ni assez réputé pour enseigner au domicile des parents, il enseigne dans la rue, aux carrefours...dans des cités très bruyantes et animées. Selon Dion Chrysostome, orateur de la fin du 1^{er} siècle, l'enseignant manifesterait « le cas le plus extrême [de la capacité à s'abstraire du tumulte extérieur] : les maîtres élémentaires sont assis dans la rue avec leurs élèves et, dans ce grand tumulte, rien ne les distrait de leur tâche d'enseignement et d'étude⁵³ » (*Discourses* 12-30, 253). *A contrario*, enseigner dans des structures architecturées protège des intempéries et des perturbations extérieures, mais impose d'autres contraintes.

L'enseignement dans des structures architecturées

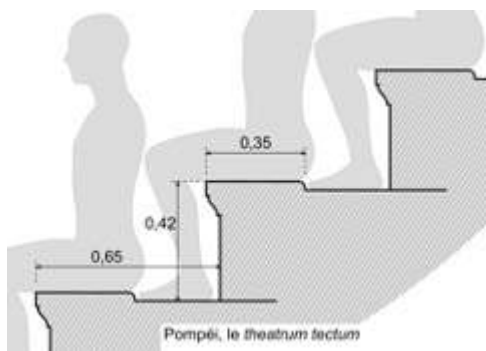
- 20 Nous voudrions en effet mettre en lumière le rapport entre la structure architecturale des auditoriums pédagogiques constatée par l'archéologie et la mise à l'épreuve des corps des personnes fréquentant ces lieux. Depuis la relecture par Michel Foucault dans *Surveiller et punir* du *Panopticon* de Jeremy et Samuel Bentham⁵⁴, nous savons que les structures architecturales imposent leurs contraintes sur les corps, qu'elles structurent les rapports sociaux et en sont des expressions fortes. Michel Foucault a aussi mis en évidence le fait que le pouvoir de coercition n'est pas seulement le pouvoir central de l'État mais qu'il existe des micro-pouvoirs, médecin/malade, enseignant/enseignés, surveillants/surveillés... et que ceux-ci s'expriment en particulier par le moyen des structures architecturales⁵⁵. Nous étudierons successivement le degré de confort des auditeurs selon la manière dont ils sont assis et ensuite la structure hiérarchique de l'enseignement inscrite dans la structure architecturale des salles de cours.
- 21 Il est vraisemblable que certains auditeurs assistaient debout aux conférences publiques du sophiste ou du rhéteur lors de ses grandes prestations oratoires ayant pour fonction de montrer ses capacités et ainsi de s'attirer la bienveillance de futurs parents d'élèves⁵⁶. Mais la plupart des auditeurs ou les élèves eux-mêmes écoutaient assis, comme le montre l'iconographie des scènes d'enseignement⁵⁷. Dans les salles de prestige, l'archéologie donne à voir des degrés larges et bas sur lesquels étaient disposés des sièges individuels confortables, comme dans les luxueux auditoriums d'Hadrien à Rome⁵⁸. Un peu moins confortables puisqu'on s'assoit directement sur les gradins, de pierre ou de marbre, il y a les structures dans lesquels les gradins sont semblables à ceux des grands théâtres ou de certains odéons : ces degrés sont hauts de 40 cm environ et suffisamment larges pour qu'il y ait la place d'asseoir les personnes de rang n et de laisser derrière elles un espace pouvant recevoir les pieds des personnes de rang $n+1$. Parfois une légère dépression dans la surface du gradin indique l'emplacement pour les pieds, comme dans l'odéon de Termessos ou le *theatrum tectum* (théâtre couvert) de Pompéi.

Fig. 1.



Profil des gradins de l'odéon de Termessos, avec disposition non alternée des auditeurs
Dessin de Rémi Godderis.

Fig. 2.



Profil des gradins du *theatrum tectum* de Pompéi avec disposition non alternée des auditeurs
Dessin de Rémi Godderis.

- 22 Lorsque les gradins sont étroits, il faut penser une disposition alternée : les pieds de la personne de rang $n+1$ ne sont plus posés derrière les personnes de rang n , mais entre celles-ci. C'est le cas pour les gradins des salles d'Alexandrie (salle K, par exemple)⁵⁹ et pour l'auditorium de Mécène, à Rome⁶⁰. Dans cette salle, la claque de bas niveau social devait être assise directement sur les gradins inconfortables tandis que les auditeurs de plus haut rang prenaient place sur des sièges dans la partie plane⁶¹.

Fig. 3.



Profil des gradins de la salle F d'Alexandrie, avec disposition alternée des auditeurs
Dessin de Rémi Godderis.

Fig. 4.



Profil des gradins de l'Auditorium de Mécène, à Rome, avec disposition alternée des auditeurs
Dessin de Rémi Godderis.

- 23 En outre, dans les salles d'Alexandrie, compte-tenu du petit nombre de gradins, il faut supposer que les étudiants assis sur le gradin inférieur de faible hauteur, repliaient les jambes vers le sol comme on le voit sur le relief provenant de Rhacotis en Égypte⁶². Enfin, un autre dispositif consiste à poser des bancs en bois au-dessus de degrés bas. C'était probablement le cas dans certaines salles d'Alexandrie et dans les salles de l'école de grec de Trimitis Amheida, en Égypte. Ces considérations concernent le confort, mais qu'en est-il des rapports hiérarchiques entre enseignants et enseignés ?
- 24 Des sources iconographiques nous montrent des salles de cours où le maître est, au sens propre, entouré de ses élèves et non pas, comme c'est habituellement le cas chez nous, en face de ses élèves⁶³. Certains textes renvoient à la même disposition. Ainsi Elias, un philosophe d'Alexandrie du VI^e siècle, indique que les salles de cours (διατριβαί) « ont souvent, comme les théâtres, un plan arrondi, afin que les étudiants puissent se voir les uns les autres, aussi bien que l'enseignant »⁶⁴. C'est ce plan que l'on trouve dans la moitié des auditoriums d'Alexandrie : des gradins arrondis ou droits avec, au centre, des degrés conduisant à un siège élevé sur lequel prenait place le maître⁶⁵. S'agit-il d'une structure de bienveillance ou de coercition ? La fonction justifiant ce plan ne s'apparente pas à un *panopticon* de bienveillance comme dans les aménagements post 1968 dans nos établissements d'enseignement mais plutôt à un *panopticon* pour « surveiller et punir », comme l'indique les sources textuelles. Ainsi Zacharie le Scholastique évoque -avec humour ?- l'atmosphère terrifiante d'un cours, lorsqu'il était étudiant à Alexandrie, à la fin du V^e siècle :

Dans le *phrontistêrion*⁶⁶ quelques étudiants et moi-même nous écoutons une leçon de physique [...]. Comme ceux qui interprètent des oracles, Ammonius assis sur un haut siège [à la manière d'un sophiste pompeux] nous exposait et clarifiait la doctrine d'Aristote sur les principes des choses. (*Ammonios*, 92-99)⁶⁷.

- 25 Dans cette classe, Zacharie et les autres étudiants sont assis autour de l'enseignant sur des sièges de pierre. Ammonios est assis sur un haut siège qui, dans la salle K d'Alexandrie, est situé en haut de marches. Libanios, un siècle auparavant, nous a livré lui aussi une évocation de l'atmosphère dans un système d'enseignement autoritariste. Même si le texte est plein d'humour puisqu'il relève du genre rhétorique de la « chrie », il doit cependant renvoyer à un aspect de la réalité.

Représentez-vous ceci. Le professeur est installé sur un siège imposant, comme celui des juges. Il apparaît terrifiant, il fronce les sourcils avec colère et ne donne aucun signe de retour au calme. L'élève doit avancer avec crainte et tremblement

pour donner avec art une démonstration qu'il a composée et apprise par cœur⁶⁸.
(*Chriae* 3.7).

- 26 Le dispositif évoqué correspond là aussi à l'architecture des salles de cours d'Alexandrie. La structure hiérarchique et coercitive de l'enseignement est bien inscrite dans l'architecture des salles de cours.
- 27 L'enseignement à l'époque romaine est une mise à l'épreuve du corps, pour l'enseignant comme pour les élèves/étudiants. Au niveau élémentaire, ils subissent les intempéries d'un enseignement souvent donné en plein air. Les élèves les plus jeunes et les plus fragiles sont victimes de maladies souvent mortelles et tous doivent supporter les châtements corporels. Aux niveaux moyen et supérieur, les étudiants constituent des bandes organisées s'affrontant violemment dans le cadre des rivalités entre les enseignants. L'indiscipline et la violence peuvent se retourner contre le maître qui exerce son autorité tyrannique du haut de la chaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Augustin. *Confessions*. Trans. Léonce de Saporta. Paris : A. Royer, 1844.
- Augustin. *La Cité de Dieu (livres 19-22). Triomphe de la cité céleste. Œuvres de Saint Augustin*, 37. Paris : Desclée de Brouwer, 1980.
- Ausone. *Œuvres Complètes*. Trans. Ch. Pomier. Clermont-Ferrand : Paleo, 2006.
- Balty, Jean-Charles. « Nouvelles mosaïques païennes et groupe épiscopal dit "cathédrale de l'Est" à Apamée de Syrie ». *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. N° 1(1972). Octobre 2016. <http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1972_num_116_1_12726>.
- Barbet, Alix. *Les murs murmurent. Graffitis gallo-romains*. Gollion : Info éd, 2008.
- Bentham, Jérémy. *Panoptique*. Paris : Imprimerie Nationale, 1791.
- Bonner, Stanley F. *Education in Ancient Rome*. Londres: Methuen & Co Ltd, 1977.
- Boyancé, Pierre. « Aristote sur une peinture de la Via Latina ». *Études sur la religion romaine*. Rome : l'École Française de Rome, 1972.
- Coulon, Gérard. *L'enfant en Gaule romaine*. Paris : Errance, 2004.
- Coulon, Gérard. « Les enseignants en Gaule romaine ». *L'Archéologue*, N° 69, 2004: 35-38.
- Criatore, Raffaella. « Space for Teaching in Late Antiquity ». *Alexandria Auditoria de Kom el-Dikka and Late Antique Education*. Warsaw: Warsaw University, Institute of Archaeology, Dept. of Papyrology, 2007.
- Criatore, Raffaella. *Gymnastic of the Mind*. Princeton; Oxford: Princeton University Press, 2001.
- Dio Chrysostom. *Discourses 12-30*. Trans. James Wilfred Cohon. Londres: William Heinemann Ltd; Cambridge: Harvard University Press, 1977.

- Egidi, Roberto. « L'area di piazza Venezia. Nuovi dati topografici ». *Archeologia e Infrastrutture. Il tracciato fondamentale della linea C della metropolitana di Roma : prime indagini archeologiche. Bollettino d'Arte*. Florence : Leo S. Olschki, 2010, p. 93-124.
- Eunape de Sardes. *Vies de philosophes et de sophistes*. Trans. Richard Goulet. Paris : Les Belles Lettres, 2014.
- Espérandieu, Émile et Raymond Lantier. *Recueil général des bas-reliefs et bustes de la Gaule romaine. Tome 5. Belgique : 1ere partie*. Paris : Impr. Nationale ; Presses universitaires de France, 1913.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1975.
- Grabar, André. *Le premier art chrétien, (200-395)*. Paris : Gallimard, 1966.
- Irigoien, Jean (éd.). *Anthologie grecque. Première partie. Anthologie palatine tome 9. Livre X*. Paris : Les Belles Lettres, 2011.
- Jaccotet, Anne-Françoise. « Hypatie d'Alexandrie entre réalité historique et récupérations idéologiques : réflexions sur la place de l'Antiquité dans l'imaginaire moderne ». *Études de lettres*. N° 1-2 (2010). Septembre 2016 <[http:// edl.revues.org/390](http://edl.revues.org/390)>.
- Julien. *Lettres*. Paris : Les Belles Lettres, 2008.
- Juvénal. *Satires*. Trans. Pierre de Labriolle et François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1971.
- Kugener, Marc-Antoine. *Sévère, Patriarche d'Antioche (512-518), textes syriaques, première partie, Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique, (Patriologia Orientalis, t. II, fasc. 1, n° 6)*. Paris : Brépols 1904.
- Libanios. *Discours 1. Autobiographie*. Trans. Paul Petit. Paris : Les Belles Lettres, 1979.
- Libanios. *Discours, t. 2. Discours 2-10*. Trans. Jean Martin. Paris : Les Belles Lettres, 1988.
- Majcherek, Grzegorz. « Kom el-Dikka Excavations and Preservation work, 2002/2003 ». *Polish Archaeology in the Mediterranean*. N°15, 2004: 25-38.
- Majcherek, Grzegorz. « The Auditoria on Kom el-Dikka: A Glimpse of Late Antique Education in Alexandria ». *Proceedings of the Twenty-Fifth International Congress of Papyrology, Ann Arbor 2007, American Studies in Papyrology*. Ann Arbor, 2010, p. 471-484.
- Marinescu, Constantin A. et Sarah E. Cox et Rudolf Wachter. « Walking and Talking among us. Personifications in a Group of Late Antique Mosaics ». *La mosaïque gréco-romaine*. 9, Rome : École française de Rome, 2005.
- Marinescu, Constantin A. et Sarah E. Cox et Rudolf Wachter. « Paideia's Children: Childhood Education on a Group of Late Antique Mosaics ». *Construction of Childhood in Ancient Greece and Italy*, Princeton: The American School of Classical Studies at Athens, 2007.
- Marrou, Henri-Irénée. *Musikos anēr : étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*. Grenoble : impr. de Allier père et fils, 1937.
- Marrou, Henri-Irénée. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, 2*. Paris : Seuil, 1948.
- Mommsen, Theodor et Paulus Krueger. *Codex Iustinianus. Corpus Iuris Civilis, vol. 2*. Dublin : Weidmann, 1967-1993.
- Ovide. *Les Amours*. Trans. Henri Bornecque. Paris : Les Belles lettres, 1997.
- Ovide. *Tristes*. Paris : Les Belles lettres, 1968.
- Petit, Louis, *Essai sur la vie et la correspondance du sophiste Libanius*. Paris : A. Durand, 1866.
- Petit, Paul, *Les étudiants de Libanius*. Paris : Nouvelles Éditions Latines, 1957.

- Petrone, Gianna. « L'orateur et le corps dans la Rome antique ». *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours*. Rennes : Presses Universitaire de Rennes, 2010.
- Pline le Jeune. *Lettres*. 1. Paris : Les Belles Lettres, 2009.
- Pline le Jeune. *Lettres*. 2. Paris : Les Belles Lettres, 2011.
- Pline le Jeune. *Lettres*. 3. Paris : Les Belles Lettres, 2012.
- Philostrate. *The Life of Apollonius of Tyana*, 1 (Books 1-4). Cambridge: Harvard University Press, 2005.
- Quintilien. *Institution oratoire*, Jean Cousin (éd.). Paris : Les Belles lettres, 1975
- Rea, Rossella. « Gli auditoria pubblici nel mondo romano ». *La Biblioteca infinita, I luoghi del sapere nel mondo antico*. Roma : Electa, 2014.
- Rodziewicz, Elzbieta. « On Alexandrian School of Ivory Carvings in Late Antiquity ». *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*. N° 47, 2003 : 47-70.
- Suétone. *Vie des douze Césars*. Trans. Henri Ailloud. Paris : Gallimard, 2010.
- Suétone. *Grammairiens et rhéteurs*. Paris : « Les Belles Lettres », 1993.
- Vespignani, Virginio et Carlo Ludovico Visconti. « Antica sala da recitazioni, ovvero auditorio scoperto fra le ruine degli orti mecenaziani, sull'Esquilino ». *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*. N° 3, 1874 : 137-173.
- Villetard, Michèle. « L'Auditorium de Mécène. Une réévaluation à la lumière des auditoriums d'Alexandrie ». *Mètis*. N.S. 16, 2018 : 261-293.
- Waltz, Pierre (éd.). *Anthologie grecque. Tome 7. Anthologie palatine livre IX. Epigrammes 359-827*. Paris : Les Belles Lettres, 1974.
- Watts, Edward. « Justinian, Malalas and the End of Athenian Philosophical Teaching in A.D. 529 ». *The Journal of Roman Studies*. N° 94, 2004 : 168-182.
- Zacharie le Scholastique. « Vie de Sévère ». Trans. René Graffin et François Nau. *Patrologia Orientalis*, tome 2. 2^{ème} ed. Turnhout : Brepols, 1993.

NOTES

1. Sauf mention contraire, toutes les dates s'entendent « de notre ère ». La mosaïque de Kimbros est une mosaïque de pavement, tenue en mains privées en Europe et aux Etats-Unis, provenant de fouilles clandestines opérées probablement en Syrie. Elle se compose de 15 panneaux rectangulaires qui racontent les étapes de la vie d'un jeune garçon, Kimbros, depuis sa petite enfance jusqu'à son accès au niveau supérieur d'enseignement. Voir Constantin A. Marinescu, Sarah E., Cox et Rudolf, Wachter, « Walking and Talking among us. Personifications in a Group of Late Antique Mosaics », *La mosaïque gréco-romaine*. 9 (Rome : École française de Rome, 2005) et Constantin A. Marinescu, Sarah E., Cox, et Rudolf, Wachter. « Paideia's Children: Childhood Education on a Group of Late Antique Mosaics ».
2. Constantin A. Marinescu, Sarah E., Cox, et Rudolf, Wachter, "Paideia's Children: Childhood Education on a Group of Late Antique Mosaics", fig. 5.6, p. 104.
3. Eunape de Sardes. *Vies de philosophes et de sophistes*. Trans. Richard Goulet. Paris : Les Belles Lettres, 2014, 10.9, p. 68.
4. Eunape de Sardes. *Vies de philosophes et de sophistes*, 10.15, p. 69.
5. Zacharie le Scholastique, « Vie de Sévère », p. 47.

6. Justinien, *Constitutio omnem* datée du 6 décembre 533 ; le texte est publié par Theodor Mommsen et Paul Krueger, dans le vol. 2 du *Corpus Iuris Civilis*, qui a pour titre *Codex Iustinianus* (Dublin : Weidmann, 1967-1993).
7. Zacharie le Scholastique, « Vie de Sévère », p. 23-26.
8. Voir le témoignage de Palladas, poète alexandrin né vers 319, dans l'*Anthologie Palatine* IX, 501 (p. 65) et X, 82, p. 30.
9. Anne-Françoise Jaccottet, « Hypatie d'Alexandrie entre réalité historique et récupérations idéologiques : réflexions sur la place de l'Antiquité dans l'imaginaire moderne », *Études de lettres*. <http://edl.revues.org/390> (septembre 2016).
10. Libanios, « Discours 3 » 11-6, *Discours*, t. 2. *Discours 2-10*. Trans. Jean Martin. Paris : Les Belles Lettres, 1988, p. 69-97.
11. *Quod audiebam quietius ibi studere adolescentes, et ordinatioe disciplinae coercitione sedari, ne in ejus scholam quo magistro non utuntur, passim et proterve irruant ; nec eos admitti omnino, nisi ille permiserit.*
12. « Rufus et d'autres aussi reçoivent les bourrades de leurs élèves, Rufus qu'ils traitèrent tant de fois de Cicéron Allobroge » = *sed Rufum atque alios caedit sua quemque iuventus, / Rufum, quem totiens Ciceronem Allobroga dixit.* (Juvénal. *Satires*. Trans. Pierre de Labriolle et François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1971, 7. 213-214, p. 150-151).
13. Cet aspect a été étudié depuis longtemps : Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 2; Gérard Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, p. 118-119; Gérard Coulon. « Les enseignants en Gaule romaine », p. 35-38.
14. Pour un relevé graphique de la peinture, voir Stanley F. Bonner. *Education in Ancient Rome*, London: Methuen & Co Ltd, 1977, fig. 11, p. 118.
15. Voir Constantin A. Marinescu, Sarah E., Cox, et Rudolf, Wachter. « Paideia's Children : Childhood Education on a Group of Late Antique Mosaics », fig. 5.2, p. 103.
16. Voir, par exemple, le relief d'Arlon, dit « Le maître d'école à la fêrule », conservé au Musée Luxembourgeois d'Arlon, à Arlon (Belgique), dans Emile Espérandieu et Raymond Lantier, *Recueil général des bas-reliefs et buste de la gaule romaine*, n° 4103. Le musée Anne de Beaujeu à Moulins (Allier) conserve une statuette en terre cuite représentant un enseignant caricaturé en singe portant un rotulus roulé et la fêrule (n° inv. 5298). Voir Gérard Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, p. 136.
17. Louis Petit, *Essai sur la vie et la correspondance du sophiste Libanius*. Paris : A. Durand, 1866. p. 119-120.
18. « Quant à frapper les élèves, c'est une pratique dont je ne voudrais pas le moins du monde, tout d'abord parce qu'elle est honteuse et faite pour des esclaves et vraiment injurieuse ; de plus, si un enfant a l'esprit assez dépourvu de noblesse pour qu'une réprimande ne le corrige pas, il s'endurcira même aux coups reçus...» Quintilien, *Institution oratoire*, 1.3.14, p. 76.
19. « Qui ne serait horrifié, qui ne préférerait la mort si on lui offrait de subir soit la mort, soit à nouveau l'enfance? » (*La Cité de Dieu*, 21.14, p. 440-441 et note complémentaire 43, p. 803).
20. *Idylles*, IV.
21. *Scriptum me docuit Grati crudelis habena.* Voir Alix Barbet, *Les murs murmurent. Graffitis gallo-romains*. Gollion : Info éd., 2008. p. 56, et Gérard Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*. Paris : Errance, 2004. p. 128-129.
22. Eunape de Sardes. *Vies de philosophes et de sophistes*, 10.32, p. 72.
23. Exilé à Tomis en 8 de notre ère. Voir Ovide, *Tristes*. Jacques André (éd.). Paris : Les Belles lettres, 1968. Livre 2, p. 36-61.
24. Philostrate. *The Life of Appolonius of Tyana*, 1 (Books 1-4). Christopher Prestige Jones (ed.). Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 2005. 4. 35-38, p. 394-399.
25. Suétone, *Vespasien* 18. 13 et 15 dans Suétone, *Vie des douze Césars*, Trans. Henri Ailloud. Paris : Gallimard, 2010. p. 425 et 423.

26. Suétone, *Domitien* 10, dans Suétone, *Vie des douze Césars*, p. 449.
27. Julien, *Lettre* 61, p. 73-79.
28. Parmi l'abondante littérature sur cette question on peut se reporter à l'article d'Edward Watts, « Justinian, Malalas and the End of Athenian Philosophical Teaching in A.D. 529 ».
29. Juvénal, *Satire* 7. 229-236, p. 152-153.
30. Juvénal, *Satire* 7.156, p. 146-147 : « Personne ne veut rien payer ». En outre, le pédotribe (l'esclave qui accompagne l'élève) prélève sa part sur le salaire (Juvénal, *Satire* 7. 216, p. 150-153).
31. Suétone, *Grammairiens*, 9.2-3 et note 8 p. 96.
32. *Musikos anēr*. Du titre d'un ouvrage de Henri Irénée Marrou, *Musikos anēr : étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*. Grenoble : impr. de Allier père et fils, 1937.
33. Voir Gérard Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, chap. V La maladie et la mort, p. 137-167.
34. Gérard Coulon, *L'enfant en Gaule romaine*, p. 144.
35. Constantin A. Marinescu, Sarah E., Cox, et Rudolf, Wachter. « Paideia's Children : Childhood Education on a Group of Late Antique Mosaics », fig. 5.7, p. 104.
36. Libanios, *Discours 1. Autobiographie*, chap. 151, p. 159.
37. Paris, musée du Louvre, Ma 659, fragment, vers 150, marbre, provenance inconnue.
38. Paris, musée du Louvre, Ma 1520, dernier quart du 3^e siècle.
39. Il s'agit des 3^e Jeux capitolins (*agôn capitolinus*), instaurés par Domitien, empereur de 81 à 96.
40. Monument conservé à Rome, Musei Capitolini, Centrale Monte Martini.
41. Voir Gianna Petrone, « L'orateur et le corps dans la Rome antique ». *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours*. Rennes : Presses Universitaire de Rennes, 2010. p. 31-39.
42. Comme sur la leçon d'anatomie de la Catacombe de la Via Latina (voir Pierre Boyancé, « Aristote sur une peinture de la Via Latina ». *Études sur la religion romaine*. Rome : l'École Française de Rome, 1972. p. 409 et pl. IV).
43. Eunapes de Sardes, *Vies de philosophes et de sophistes*, 10.22-23, p. 70.
44. Pline le Jeune, *Lettres*, 1. (Paris : Les Belles Lettres, 2009), 2.1.5, p. 36.
45. Pline le Jeune, *Lettres*, 3. (Paris : Les Belles Lettres, 2012), 9.36.3, p. 107.
46. Pline le Jeune, *Lettres*, 2. (Paris : Les Belles Lettres, 2011), 4.7.4, p. 7.
47. Les sophistes rivaux à Antioche au IV^e siècle mènent une lutte épuisante pour tenter de prouver la supériorité de leur compétence et ainsi recruter des élèves (Paul Petit, *Les étudiants de Libanius*. Paris : Nouvelles Éditions Latines, 1957. p. 100).
48. Libanios, *Discours* 3.17-18, p. 96-97.
49. Eunapes, *Vies de philosophes et de sophistes*, 10.40-50, p. 73-75, plus particulièrement p. 75.
50. *Constitutio omnem*, datée du 6 décembre 533. Texte latin et traduction française dans Henri Hulot, *Les cinquante livres du Digeste*, p. 6-14, (accessible en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale de France).
51. À supposer que l'université vaque le samedi après-midi et le dimanche comme au temps de Zacharie (Marc-Antoine Kugener. *Sévère, Patriarche d'Antioche, (512-518), textes syriaques, première partie, Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique, (Patriologia Orientalis, t. II, fasc. 1, n° 6)*. Paris : Brépols 1904. p. 52, l. 17-18), et qu'il n'y ait pas d'autres vacances dans l'année universitaire, ce qui n'était pas le cas.
52. Raffaella Cribiore, "Space for Teaching in Late Antiquity", Derda, Tomasz et Tomasz Markiewicz et Ewa Wipszycka *Alexandria Auditoria de Kom el-Dikka and Late Antique Education*. Warsaw: Warsaw University, Institute of Archaeology, Dept. of Papyrology, 2007. p. 143 ; Raffaella Cribiore, *Gymnastic of the Mind*. Princeton (N.J.); Oxford: Princeton University Press, 2001. p. 21-34; Stanley F. Bonner, *Education in Ancient Rome*. London: Methuen & Co Ltd, 1977. p. 119-25.
53. Traduction personnelle à partir de l'anglais : "But here is the most extreme case of all. The elementary teachers sit in the streets with their pupils, and nothing hinders them in this great throng from teaching and learning."

54. Jérémy Bentham. *Panoptique* (Paris : Imprimerie Nationale, 1791). Accessible en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale de France.
55. L'étude des corrélations possibles entre structures architecturales et enseignement à l'époque contemporaine commence à retenir l'attention des scientifiques. Voir par exemple l'appel à contributions de la revue *Geocarrefour* : « Des lieux pour apprendre et des espaces à vivre : l'école et ses périphéries » <https://calenda.org/501809> (novembre 2018).
56. L'archéologie des salles de cours et des salles de conférence montre que, en plus des gradins, il y avait bien souvent des espaces dépourvus de degrés, qui pouvait recevoir des personnes debout : c'était le cas dans les auditoriums d'Hadrien à Rome ou dans certaines salles de l'ensemble académique de Kôm el-Dikka à Alexandrie, les salles OP et RS en particulier, mais aussi les salles 32, ou, dans une moindre mesure toutes les salles puisque les gradins ne bordaient les murs que sur le fond de la salle. Voir Grzegorz Majcherek, "The Auditoria on Kom el-Dikka: A Glimpse of Late Antique Education in Alexandria". *Proceedings of the Twenty-Fifth International Congress of Papyrology, Ann Arbor 2007, American Studies in Papyrology*. Ann Arbor, 2010, p. 471-484.
57. Quelques exemples : le relief de Neumagen conservé au musée régional rhénan de Trèves, n° inv. 180a2 ; la scène de la fustigation provenant de Pompéi (cf. *supra*, note 14) ; la leçon d'anatomie dans la catacombe de la via Latina à Rome (cf. *supra*, note 42 et Rossella Rea. « Gli auditoria pubblici nel mondo romano », fig. 13, p. 152).
58. Roberto Egidi. « L'area di piazza Venezia. Nuovi dati topografici ». Egidi, Roberto et, Fedora Filippi et Sonia Martone. *Archeologia e Infrastrutture. Il tracciato fondamentale della linea C della metropolitana di Roma : prime indagini archeologiche. Bollettino d'Arte*. Firenze : Leo S. Olschki, 2010, fig. 39, p. 121.
59. Grzegorz Majcherek. Kom el-Dikka Excavations and Preservation work, 2002/2003, p. 29 et fig. 4 et 5.
60. Virginio Vespignani et Carlo Ludovico Visconti, « Antica sala da recitazioni, ovvero auditorio scoperto fra le ruine degli orti mecenaziani, sull'Esquilino », *Bollettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 3, 1874, p. 158 et 161.
61. Sur la question générale de la disposition des auditeurs sur les gradins des auditoriums en fonction de leur profil, je me permets de renvoyer à mon article : Michèle Villetard. « L'Auditorium de Mécène. Une réévaluation à la lumière des auditoriums d'Alexandrie », *Mètis*, N.S. 16, 2018.
62. Elzbieta Rodziewicz. "On Alexandrian School of Ivory Carvings in Late Antiquity", *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, 47, 2003, fig. 8.
63. Voir aussi la mosaïque d'Apamée dite « Socrate et les 7 sages » (Jean-Charles Balty, « Nouvelles mosaïques païennes et groupe épiscopal dit "cathédrale de l'Est" à Apamée de Syrie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116^e année, N. 1, 1972; http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1972_num_116_1_12726. fig. 2). Voir aussi les scènes chrétiennes sur le même modèle : les disciples sont en cercle autour de Jésus, sur la lipsanothèque de Brescia (André Grabar, *Le premier art chrétien*, fig. 304 et suiv. et notice 304, p. 325) ; le sarcophage du Louvre dit « Le Christ enseignant » (inv. Ma 2958) ou la pyxide de Berlin (Elzbieta Rodziewicz. "On Alexandrian School of Ivory Carvings in Late Antiquity", fig. 9), ou encore le Relief sur un os tubulaire provenant de Rhacotis (*supra*, note 62).
64. Je traduis la citation donnée en anglais par Grzegorz Majcherek, "The Auditoria on Kom el-Dikka : A Glimpse of Late Antique Education in Alexandria", p. 475 et note 23.
65. On trouve ce dispositif dans les salles C, D, F, G, H, K, M, N, et OP et RS.
66. Lieu pour la méditation et donc salle de cours.
67. Je traduis la citation donnée en anglais par Raffaella Criore, "Space for teaching in Late antiquity", p. 149.

68. Je traduis la citation donnée en italien par Rossella Rea, « Gli auditoria pubblici nel mondo romano », p. 150.

RÉSUMÉS

Les sources littéraires et iconographiques nous renseignent sur un aspect bien connu de l'enseignement à l'époque romaine, la violence sous ses différents aspects, celle du maître à l'encontre de ses élèves, mais aussi celle des élèves entre eux. En outre, la formation de l'honnête homme implique une discipline du corps, un recours important à la mémoire mais aussi l'épreuve de la maladie, bien souvent mortelle, parfois à cause de l'excès d'étude. De plus, le corps est soumis aux contraintes imposées par les lieux d'enseignement, qui se donne bien souvent à l'air libre, au moins au niveau élémentaire. On se demandera enfin quelles contraintes sont imposées aux corps par les structures architecturales des salles d'enseignement, dont certaines ont été récemment découvertes par l'archéologie.

Literary and iconographic sources tell us about a well-known aspect of teaching in the Roman Empire: violence and its various aspects, that of the master against his pupils and students, but those of the students among themselves too. Moreover, the education of the honest man implies a discipline of the body, a great recourse to memory, but also the trial of illness, often fatal, sometimes because of excess of study. And the body is subject to the constraints imposed by the places of education, very often in the open air for the elementary level. Finally, we will ask ourselves what constraints are imposed on the bodies by the architectural structures of the teaching-rooms, some of which have been recently discovered by archeology.

INDEX

Mots-clés : Empire romain, enseignement, châtiments corporels, discipline, contraintes architecturales

Keywords : Roman Empire, teaching and learning, corporal punishments, discipline, architectural constraints

AUTEUR

MICHÈLE VILLETARD

Lille, HALMA (membre invité)

michele.joelle.villetard[at]gmail.com